

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre m..... 1.00

Edition Hebdomadaire

Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.03
Une fois la semaine..... 0.01

Avis de Naissance, Mariage ou Décès..... 0.05
Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 5 Octobre 1885

LE "MAIL" ET M. EDGAR

Le Mail n'a pas perdu confiance dans le résultat des appels de M. Edgar, pour prélever des souscriptions au profit de la corruption électorale.

Très encourageant ! Qu'en pense le premier-lieutenant de M. Blake ?

LE "GLOBE" ET M. THOMPSON

Le Globe, en quête d'un mot qui fasse comprendre à ses lecteurs combien le nouveau ministre de la Justice, l'honorable M. Thompson, possède peu ses sympathies et son admiration, n'a trouvé rien de plus fort que de l'appeler papiste.

Relevant cette attaque grossière, le Mail dit spirituellement : "Puisque l'organe grit de Toronto qualifie le nouveau ministre de la justice, on peut présumer qu'il n'y aura pas de lutte à Antigonish, où le vote catholique est très-fort. En effet, si l'on avait décidé de combattre M. Thompson dans son comté, les journaux reformistes le représenteraient comme le ministre à qui nous sommes opposés en politique, mais dont nous respectons hautement les opinions religieuses."

Cette ironie répartie du grand organe conservateur fait très-bien ressortir la duplicité du parti gris, qui a toujours su se faire passer pour oiseau ou souris, suivant les exigences du moment.

Que pense la Patrie de cette conduite de ses alliés torontois ?

LE MONDE ET LA POLITIQUE

On s'attend qu' l'honorable M. McLellan reviendra dans la capitale cette semaine.

On annonce la mort de sir Chas. Glover, ex-gouverneur de Terre neuve.

L'honorable M. Lynch, Commissaire des terres de la Couronne à la législature de Québec, a été appelé au chevet de sa vieille mère qui est mourante. M. Lynch a perdu dernièrement son père.

Le Times de Montréal vient de passer de vie à trépas. Il annonçait lui-même son décès, samedi, l'attribuant au défaut d'encouragement dont il a souffert depuis ses premiers pas dans la vie.

M. J. E. Roy, rédacteur du Quotidien de Lévis, vient de publier une fort jolie brochure : Monseigneur Déziel, sa vie et ses œuvres.

Ce opuscule, qui paraît au lendemain des grandes fêtes qui ont eu lieu pour célébrer la mémoire de l'illustre prêtre que tout Lévis regrette, offre un intérêt plus qu'ordinaire.

L'honorable M. Chapleau et M. J. Tassé sont arrivés à New-York samedi. Ils ont dû revenir à Montréal aujourd'hui, en compagnie d'un certain nombre d'amis, puis hier pour aller à leur rencontre.

Les opérateurs du télégraphe, qui ont suivi les milices canadiennes durant la campagne du Nord-Ouest, viennent de recevoir du ministre de l'intérieur une lettre, dans laquelle il déclare que leur pétition demandant que des scripts leur soient accordés comme aux autres militaires va être immédiatement soumis au département de la milice.

Il se publie, à Montréal, un journal appelé The Anti-vaccinator, qui a pour mission, comme l'indique son nom, de combattre de toutes ses forces la vaccination. Ce journal n'est pas français, et c'est ce qui explique que ni le Herald, ni le Star, ni le Witness ne l'ont dénoncé.

Aussi, jugez un peu de ce qui arriverait s'il était français ! Quel beau thème d'injures cela fournirait à ces ennemis de notre race !

M. Fitzpatrick, avocat de Riel, doit partir demain pour New-York, d'où il passera en Angleterre à bord du paquebot Germanic. Il a reçu de MM. Ingledeu et Ince, de Londres, un câblegramme lui annonçant que le droit d'appel, dans la cause du chef métis, va être argumenté devant le Conseil Privé le 19 courant, et que sa présence est impérieusement requise dès avant cette date. Si l'appel est accordé M. Lemieux ira rejoindre M. Fitzpatrick.

La ville de Victoria, dans la Colombie Anglaise, a importé des bestiaux pour une valeur de \$119,000, des provisions, telles que beurre, fromage, jambons et lard, pour \$150,000, de la farine pour \$200,000, des légumes pour \$12,000 et des œufs pour \$17,000, durant l'année fiscale 1883-84.

On voit par ces chiffres que la complétion du Pacifique Canadien jusqu'à la Colombie Anglaise est appelée à ouvrir un marché avantageux aux produits des autres provinces de la Confédération.

Un citoyen de couleur des Etats-Unis, répondant au nom de Shadrach Nogent, se dit âgé de 125 ans. Il raconte à qui veut l'entendre qu'il était ivre la nuit où le général Lafayette débarqua en Amérique, mais ne manque jamais d'ajouter, comme palliatif à sa faute, qu'il n'a pas pris une seule goutte de boissons spiritueuses depuis lors. Comme il y a un peu plus de cent ans que l'événement s'est produit, il est fort à supposer que le vénérable moricaud est guéri complètement de sa passion pour la diva bouteille.

Voici comment est composé le nouveau bureau de direction du chemin de fer du Pacifique Canadien, section de Québec : l'honorable J. J. C. Abbott, M. George Stephen, l'honorable Donald A. Smith, MM. W. C. Van Horne, Thos. G. Shaughnessy, Sandford Fleming et John Turnbull. M. Van Horne a été élu président et M. Drinkwater secrétaire. M. Davis, qui était surintendant sous l'ancienne administration, continue à remplir la même charge.

RAPPORT DU COMITÉ GÉNÉRAL DE RÉGIE DE LA SOCIÉTÉ ST JEAN-BAPTISTE

Le comité général de régie de la société St Jean-Baptiste d'Ottawa a l'honneur de faire rapport que conformément au programme adopté par la société, la fête nationale de 1885 a été célébrée avec un éclat extraordinaire, faisant rejaillir beaucoup de splendeur sur notre nationalité dans l'Ontario.

C'est en déployant ainsi ses forces qu'une race arrive à mériter le respect des autres nationalités, et à se conquérir un cachet de vitalité bien propre à asseoir plus solidement ses droits religieux, politiques et sociaux.

Grâce au zèle déployé par tous les membres de la société, au généreux concours des divers corps de métiers, nous avons pu jouir du beau spectacle qu'offraient les nombreux chars allégoriques et la cavalcade, qui formaient l'un des caractères les plus gracieux de la grande et imposante fête du 24 juin dernier.

Cette fête, répétons-le, a fait voir de quelles forces imposantes nous pouvons disposer, quand il y a entente, et a prouvé une fois de plus qu'il y a place pour tous parmi nous ; pour ceux dont la science, les talents, le mérite, honorent la nationalité qui les compte au nombre de ses enfants ; pour d'autres plus humbles, mais surtout pour cette phalange si nombreuse et si importante de la famille canadienne, la classe des ouvriers, des artisans, dont le travail intelligent et infatigable nous élève dans l'estime de tout le monde.

D'après les comptes de notre habile trésorier, tels que soumis, il appert que les dépenses de la dernière célébration se sont élevées à près de mille piastres, sans compter les dépenses encourues par les associations ouvrières pour la construction des chars allégoriques, dont le coût total est estimé à environ douze cents piastres. Nous constatons avec bonheur, toutefois, qu'il n'y a pas eu de déficit.

En terminant, nous croyons devoir renouveler les remerciements très-sincères de la société, à l'Union St Joseph d'Ottawa, pour la générosité avec laquelle elle a mis à notre disposition l'usage de ses salles, ainsi qu'aux RR. PP. Oblats du collège St Joseph, qui ont bien voulu nous prêter la nouvelle et splendide salle où ont eu lieu les délibérations publiques de la Convention Nationale. On ne saurait trop reconnaître, également, les services signalés du R. Père Chaboret et du chœur qu'il dirigeait, et la messe en musique, si habilement interprétée par eux, le jour de la fête nationale, à la Basilique, leur a valu l'admiration et la reconnaissance générales.

Le tout humblement soumis. STANISLAS DRAPEAU, Président.

LA FIN DU MONDE

La fin du monde va arriver le 15 novembre prochain. C'est ce que prévoit du moins le prophète italien Leonardh Arentino. A l'en croire, la dissolution durera quinze jours. Le premier jour, la mer débordera. Le 2me jour, l'eau pénétrera le sol. Le 3me jour, le poisson périra. Le 4me jour, mort des requins, baleines, etc. Le 5me jour, mort des oiseaux. Le 6me jour, renversement des maisons et édifices. Le 7me jour, chute des rochers. Le 8me jour, tremblement de terre. Le 9me jour, chute des montagnes (c'est un peu difficile). Le 10me jour, l'homme deviendra muet et sourd. Le 11me jour, les tombeaux s'ouvriront. Le 12me jour, pluie d'étoiles. Le 13me jour, mort de toute l'humanité. Le 14me jour, destruction des cieux et de la terre par le feu, et le 15me jour, résurrection et jugement.

Voilà une fin du monde ordonnée avec une précision toute mathématique, et nous en faisons nos compliments au signor Leonardh Arentino.

THEATRE ROYAL

Locataire et Direct. J. H. GILMOUR. Gérant, L. HOWARD

Grande réouverture sous la direction du populaire jeune acteur,

J. H. GILMOUR.

Lundi prochain, 5 Octobre,

On jouera le grand drame militaire,

YOUTH!

Avec décors scéniques nouveaux et costumes appropriés au caractère de la pièce.

Les Gardes à pied du Gouverneur-Général représenteront de Grands Tableaux Militaires.

Prix ordinaires - 20 et 15cts

Steges réservés - 50 et 30cts

Dlle A. McDonald,

MAGASIN DE MODES

De Première Classe.

Marchandises de Modes

Pour enfants et demoiselles une spécialité.

521 RUE SUSSEX, OTTAWA.

Quatrième porte de la rue York.

2 octobre 1885

LUNDI, 28 COURANT,

Je commencerai à vendre le

STOCK DE BANQUEROUTE

DE

L. L. A. GRISON ET CIE.,

Acheté à 47cts dans la \$.

C'est une occasion exceptionnelle pour faire des achats à bon marché.

A. BLAIS,

NO. 332 RUE WELLINGTON.

29 sept. '85.

PETITE VEROLE!

Ses marques peuvent être effacées.

Maison LEON & Cie.,

51 Tottenham Court Road, LONDRES,

202 rue High, Stratford, Angleterre

Parfumeurs de S. M. la Reine.

Ont inventé et patenté cette préparation,

L'OBLETEUR!

qui efface les marques de la petite vérole pour toujours. Son application est simple et inoffensive, ne cause aucune douleur ni inconfort, et ne contient rien d'un caractère nuisible. Prix : \$1.00.

Cheveux Superflus.

Le remède épilatoire de LEON et Cie.,

enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur; les cheveux ne repoussent jamais. Ce remède est très-simple. Instructions complètes. Remède envoyé par maille. Prix : \$1.00.

GEO. W. SHAW, agent général

219 rue Tremont, Boston, Mass.

21 sept. 1885-1a.

CHARBON

LE CHARBON

LACKAWANNA,

DE PREMIER CHOIX

Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines,

A bord des Chars seulement

Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Cie

86 RUE SPARKS.

ARGYLE HOUSE

D. CARDNER & CIE.,

Salles d'Exposition d'articles de modes et de manteaux maintenant ouvertes pour la saison

Chapeaux et Toques garnis, Fleurs, Plumes, Ornaments etc.,

Manteaux, DOLMANS, Imprémeables, Vestes, vendus tous à meilleur marché que partout ailleurs.

On peut se procurer des :

Marchandises Sèches à Bon Marché

ET DU DERNIER GOUT, chez D. GARDNER & Cie.

De Belles ETOFFES A ROBE,

A 10, 12 et 15 cts. la Vergé

Des Etoffes de même nature, mais de meilleur qualité à 20 et 25 cents la vergé. Flanelles Rouges tout laine, 12 1/2 cents la vergé. Flanelles Grises, 25 et 30 cts la vergé.

VENTES EXTRAORDINAIRES de DRAPS

Et d'imitations de Veau Marin faites à moins de moitié prix. Bas de laine pour femmes, 25 cents la paire seulement. Demi-bas pour hommes, 25 cents la paire. Couvertes Blanches tout laine, \$2.75, \$3.50 et \$4.00 la paire.

D. Gardner et Cie, se glorifient de donner plus que partout ailleurs en Canada en retour de l'argent qu'on leur paie. Nous importons directement d'Angleterre, de France et des Etats-Unis toutes nos Marchandises et nos clients en ont le bénéfice.

Tapisseries, tapis 35, 45 et 60c. la vergé ;

Tapis de Bruxelles, \$1 et \$1.20 la vergé ;

Tapis de laine de Hemp et Union, etc.

D. CARDNER & Cie.,

66 et 68, rue Sparks

Trottoirs dans le Quartier Ottawa

PRENEZ AVIS que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se propose de passer un règlement pour prélever une taxation par frontières dans le but de couvrir les frais de la construction de trottoirs à être faits dans le quartier Ottawa, en la cité d'Ottawa, dans les rues ci-après mentionnées, savoir :

Les côtés nord et sud de la rue Water, entre les rues King et Cumberland

Les côtés nord et sud de la rue de l'Eglise, entre les rues King et Cumberland.

Le côté est de la rue King, entre les rues de l'Eglise et St André.

Les côtés nord et sud de la rue St André, entre les rues Sussex et King.

Le côté sud de la rue Catchart, entre les rues Sussex et Dalhousie.

Le côté nord de la rue Bolton.

Le côté ouest de la rue Sussex, entre les rues St. Patrice, et Bolton.

Le côté ouest de la rue Sussex, entre la rue McTaggart et la rivière Rideau.

Le côté est de la rue Sussex, entre les rues St Patrice et Redpath.

Le côté sud de la rue Bottelier, entre les rues St Patrice et Dalhousie.

Le côté ouest de la rue Dalhousie, entre les rues St Patrice et McTaggart.

Le côté est de la rue Cumberland, entre les rues St Patrice et Redpath.

Le côté ouest de la rue Cumberland, entre les rues St Patrice et Sussex.

Et qu'un état désignant les propriétés foncières tenues au paiement de la dite répartition, ainsi que les noms de leurs propriétaires en autant qu'ils peuvent être connus sûrement au moyen de la dernière révision du rôle d'évaluation, est maintenant déposé dans le bureau du Greffier de cette Municipalité, et peut être consulté durant les heures d'office.

Le coût des travaux s'élève à \$11,662.87 et dans cette somme \$3,445.39 doivent être fournies à même le fonds général de la Municipalité.

Une Cour de Révision siégera le lundi, 5 octobre 1885, à deux heures dans l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre plainte que des personnes intéressées pourraient désirer faire et qui en loi est connaissable par la Cour.

Daté ce 22 septembre A. D., 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité

Egouts dans le Quartier Ottawa

PRENEZ AVIS que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se propose de passer un règlement pour prélever une taxation par frontières, dans le but de couvrir les frais de la construction d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiée à être faits dans le quartier Ottawa, en la cité d'Ottawa, dans les rues et suivant les proportions ci-après mentionnées, savoir :

200 verges linéaires de tuyaux de 12 pouces dans la rue Bolton, à l'ouest de la rue Dalhousie.

150 verges linéaires de tuyaux de 9 pouces dans la rue Bolton, à l'ouest du tuyau de 12 pouces conduisant à la rue Sussex.

Et qu'un état désignant les propriétés foncières tenues au paiement de la dite répartition, ainsi que les noms de leurs propriétaires en autant qu'ils peuvent être connus sûrement au moyen de la dernière révision du rôle d'évaluation, est maintenant déposé dans le bureau du Greffier de cette Municipalité, et peut être consulté durant les heures d'office.

Le coût des travaux s'élève à \$1,861.00, et dans cette somme \$386.40 doivent être fournies à même le fonds général de la Municipalité.

Une Cour de Révision siégera le lundi, 5 octobre 1885, à deux heures dans l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre plainte que des personnes intéressées pourraient désirer faire et qui en loi est connaissable par la Cour.

Daté ce 22 septembre A. D., 1885

W. P. LETT, Greffier de la Cité,

HEMORRHOIDES - HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS OTTAWA